



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

4 octobre 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.1031

**OBJET : RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE DE LA 'FOURRIÈRE AUTOMOBILE' SUR L'EXERCICE 2009 -
INFORMATION DU CONSEIL**

Le 04/10/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 28 Septembre 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaients Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESSE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Jean CHORRO à M. Stéphane PAOLI, M. Yannick DECARA à M. Francis TAULAN, M. Gerard DELOCHE à Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Martine FENESTRAZ à M. Maurice CHAZEAU, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Christian LOUIT à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à Mme Fleur SKRIVAN, Mme Catherine SILVESTRE à M. Alexandre GALLESSE, M. Victor TONIN à M. Laurent DILLINGER

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Stéphane PAOLI

M. Jules SUSINI donne lecture du rapport ci-joint.



12.07

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Qualité de Vie - Proximité et
Citoyenneté

Département Services aux Publics -
Développement Touristique et International
Service de la Réglementation & de la Police
Administrative & Protection Animale

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 04/10/10

RAPPORTEUR : M. Jules SUSINI

-

Politique Publique : DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS

OBJET : RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE DE LA 'FOURRIÈRE AUTOMOBILE' SUR L'EXERCICE 2009 -
INFORMATION DU CONSEIL -

Mes chers Collègues,

Le Conseil Municipal, par délibération n° 2007.0025, du 15 janvier 2007, a approuvé le choix de la Société EFFIA Stationnement pour l'exploitation de la « Fourrière Automobile », par voie de délégation de service public et pour une durée de 5 ans, selon la procédure fixée notamment par l'article L 1411-5 du Code Général des Collectivités Locales.

En application des dispositions de l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, repris dans l'article 24 du contrat de Délégation de Service Public, et conformément aux dispositions de la loi n°95-127 du 8 février 1995 et plus particulièrement en son article 2, la Société EFFIA Stationnement nous a adressé son rapport pour l'exercice 2009 qui vous est aujourd'hui présenté et dont vous voudrez bien prendre acte, étant précisé qu'en vertu de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, ce rapport a été examiné par la Commission Consultative des Services Publics Locaux dans sa séance du 10 septembre 2010.

**2010.1031 – Rapport du délégataire de la « Fourrière automobile » sur l'exercice 2009 -
INFORMATION DU CONSEIL.**

Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération.

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire,
Président de séance et les membres du Conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER,**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 8 Octobre 2010
(articles L. 2121-25 et R. 2121-11 du C.G.C.T.)**

Le

- 8 JUIN 2010

N° 1000

RAPPORT D'ACTIVITE DU DELEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC
DE FOURRIERE AUTOMOBILE
DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE

ANNEE 2009

MAI 2010

CADRE GENERAL

La société EFFIA Stationnement exploite le service public de fourrière automobile de la Ville d'Aix en Provence dans le cadre d'un contrat de délégation de service public signé le 23 février 2007. Un établissement administratif a été créé pour individualiser cette activité.

Les comptes joints et commentaires concernent l'exercice commencé le 1^{er} janvier 2009 et clos le 31 décembre 2009. Ils sont, conformément à l'article 25.1 de la convention, visés par le Commissaire aux Comptes de la société.

L'activité de l'établissement porte sur la seule ville d'Aix en Provence. Aucun avenant n'a, à ce jour, modifié la convention d'origine.

MOYENS

L'établissement d'EFFIA Stationnement dispose d'un terrain clos de 2 800 m² mis à sa disposition par la ville d'Aix en Provence.

Au 31 décembre 2009, les effectifs d'EFFIA Stationnement sur le site s'élevaient à 9.5 salariés : 1 responsable d'exploitation, 1 responsable technique, 2.5 guichetiers et 5 chauffeurs. Les chauffeurs sont tous titulaires des permis de conduire requis et de l'autorisation de conduite des grues auxiliaires de manutention.

Le gardiennage, la nuit, les dimanches et jours fériés, est confié à une société extérieure (3 personnes) ; la comptabilité est tenue au siège de l'entreprise, et la Direction est assurée par un cadre du siège.

L'établissement d'EFFIA Stationnement utilise 4 camions d'enlèvement : 3 Nissan Cabstar dotés d'un panier d'enlèvement, et 1 Renault Mascott de 6T avec panier. L'ensemble des camions est soumis régulièrement à tous les contrôles obligatoires (passage aux mines, contrôles techniques, contrôles APAVE).

Les moyens actuels en hommes et en matériel permettent d'enlever et de traiter 7000 à 8 000 véhicules par an.

ACTIVITE

ENLEVEMENT DE VEHICULES

Au cours de l'année 2009, le nombre total de réquisitions reçues et traitées par l'établissement d'Aix en Provence s'est élevé à 8 070.

Les prescripteurs de mise en fourrière étaient :

- POLICE NATIONALE : 345 réquisitions
- POLICE MUNICIPALE et ASVP (agents 3000) : 7 725 réquisitions

7 145 véhicules ont été traités : 259 au titre d'opération préalable, 215 en restitution sur place et 6 671 en enlèvement.

En outre, 39 particuliers ont abandonné volontairement leur véhicule à la fourrière.



SORTIES DE VEHICULES

- 6 624 véhicules ont été restitués à leur propriétaire ou à leur conducteur
- 451 ont été mis en destruction
- 624 ont été expertisés
- 3 ont été vendus par les DOMAINES

En annexes 3 et 4 figure la répartition des enlèvements par mois ; par jour de la semaine et par tranches horaires.

Enfin, notre responsabilité a été engagée dans 9 accidents sans gravité, qui n'ont généré que des dégâts matériels et ont été réglés par notre assureur et nous-mêmes pour les franchises.

LES COMPTES DE L'EXERCICE 2009 :

Vous trouverez ci-après le rapport comptable de l'établissement dont la seule activité est la gestion du contrat de fourrière automobile de la ville d'Aix en Provence.

Le résultat déficitaire persistant malgré une augmentation de l'activité et une maîtrise des charges, a trois explications principales :

- Le tarif des frais de fourrière inchangé depuis mai 1996 qui ne correspond plus aux coûts d'exploitation,
- Le fait que les véhicules volés retrouvés sur la voie publique ne soient pas, conformément à la loi, confiés à nos soins : nos demandes adressées aux services de police, avec l'appui de la ville, sont restées sans effet ; nous subissons un manque à gagner anormal.
- Le fait que les véhicules sous main de justice (fourrière judiciaire) ne nous soient pas confiés nous fait également perdre des recettes.



Rapport Comptable

Documents à fournir selon article R 1411-7 du code général des collectivités territoriales ajouté par le décret n°2005-236 du 14 mars 2005.

a/ Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente...

cf. Document 1 et Document 2

b/ Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée

cf. Document 3

c/ Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat

Pas de patrimoine immobilier dans ce contrat de DSP

d/ Un compte rendu de la situation des biens et immobilisations...

La liste des biens nécessaires à l'exploitation figure dans le document 4.

e/ Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation

Le contrat n'impose pas de programme d'investissements. La présentation des calculs de charges économiques liés aux investissements (dotations aux amortissements) figure dans le document 4.

f/ Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles

Aucune obligation d'autres dépenses de renouvellement au contrat.

g/ Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué

Aucun bien de retour dans ce contrat

h/ Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public

Aucun engagement



Rapport Comptable
Document 1 - Compte de Résultat
Article 25.1 du contrat de DSP

En €	2008 12 mois	2009 12 mois	Ecart 2008/2009
00010 CA FOURRIERE	605 216	606 088	872
00020 CA AUTRES COMMUNES			
00030 AUTRES PRODUITS	227	-162	-388
CHIFFRE D'AFFAIRES	605 443	605 926	483
00030 PENALITE REQUISITIONS MANQUANTES	32 460	-1 215	-33 675
00310 REDEVANCE VILLE	1 667		-1 667
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	639 570	604 711	-34 859
00032 PRODUITS DIVERS ET REFACT.	421	120	-301
00040 SURVEILLANCE SOC.SPECIAL.	-104 932	-98 607	6 325
00060 SOUS TRAITANCE FOURRIERE			
00090 PERSONNEL	-433 059	-426 091	6 968
00091 REFACT. CHARGES PERSONNEL			
PERSONNEL ET SOUS-TRAITANCE	-537 991	-524 698	13 293
00120 AUTRES MAINT. S/CONTRAT	-1 617	-1 374	243
00130 AUTRES MAINT.OPER.PONCT.	-21 842	-22 304	-461
00140 TRAVAUX DE MAINTIEN			
00150 NETTOYAGE	-4 833	-4 656	177
ENTRETIEN ET REPARATIONS	-28 293	-28 334	-41
00170 FRAIS DE DEPLACEMENT	-8 463	-4 805	3 658
00180 TELEPHONE & AFFRANCHISSEMENT	-11 270	-8 223	3 048
00230 FOURNI.BUREAU & DIVERS	-2 806	-2 734	72
00270 COMMUNICATION PUBLICITE		-4 978	-4 978
00305 CHARGES GESTION COURANTES	96		-96
00308 ETUDES HONORAIRES	-18 517	-15 173	3 344
FRAIS DE GESTION	-40 961	-35 913	5 048
00190 CONSOMMABLES EXPLOITATION	-7 498	-5 439	2 059
00200 INFORMATIQUE	-4 561	-6 874	-2 312
00210 ASSURANCES	-12 477	-8 142	4 335
00220 FRAIS BANCAIRES	-1 147	-2 072	-925
00240 ELECTRICITE	-2 601	-4 300	-1 700
00250 EAU ET CARBURANT	-12 730	-9 241	3 489
00260 LOCATIONS	-5 710	-940	4 770
AUTRES CHARGES DE GESTION	-46 724	-37 007	9 716
00280 TAXES PROFESSIONNELLES	-5 161	-5 311	-150
00290 TAXES FONCIERES & DIVERSES	-1 439	-993	446
00030 PROVISIONS SUR CREANCES		-170	-170
00300 AMORTISSEMENTS	-38 914	-39 259	-345
00330 FRAIS DE STRUCTURE	-21 224	-21 649	-424
AUTRES CHARGES	-66 738	-67 381	-644
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-720 285	-693 214	27 071
RESULTAT D'EXPLOITATION	-80 715	-88 503	-7 787
00340 PRODUITS FINANCIERS		0	0
00350 CHARGES FINANCIERES		0	0
RESULTAT FINANCIER		0	0
00370 AUTRES PROD.EXEPT			
00380 AUTRES CHGES EXCEPTION			
00381 AMORTISSEMENT DEROGATOIRE	-819	-437	382
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-819	-437	382
RESULTAT AVANT IMPOTS	-81 534	-88 940	-7 405
00395 IMPOTS SUR SOCIETES			
RESULTAT NET	-81 534	-88 940	-7 405



Rapport Comptable**Document 2 - Commentaires sur les évolutions du compte de résultat****CHIFFRE D'AFFAIRES**

L'effet de l'augmentation d'activité entre 2008 et 2009 est atténué par la baisse du cours de la ferraille. Le chiffre d'affaires est ainsi quasiment stable.

PERSONNEL

Le poste personnel est en baisse par rapport à 2008. En effet, les charges 2008 intégraient un surcoût lié au solde de tout compte de deux salariés.

HONORAIRES

Les comptes de 2008 étaient pénalisés par des frais de procédures pour affaires prud'homales.

ASSURANCES

La fourrière d'Aix bénéficie du changement de prestataire en assurances.

CARBURANT

Suite à une année 2008 marquée par une envolée du coût des matières premières et des énergies fossiles, le prix du carburant s'est adouci en 2009.

LOCATIONS

Ce poste a été considérablement réduit suite à l'achat du nouveau camion.



Rapport Comptable**Document 3 - Méthode d'établissement du compte d'exploitation**

Le compte d'exploitation reprend les éléments issus de la comptabilité analytique extraits du logiciel de comptabilité IRIS Finances utilisé au sein du groupe EFFIA.

La période d'exploitation étant, comme l'exercice comptable, basée sur l'année civile, les chiffres présentés dans le compte d'exploitation sont réputés être ceux de la clôture comptable.

Les frais de structure sont un montant forfaitaire basé sur des standards de temps passés par les services généraux d'Effia Stationnement sur un contrat de fourrière.

Le montant de l'impôt sur les sociétés, dans le cas d'un résultat avant impôt positif, est le seul élément calculé pour les besoins du compte d'exploitation, cet élément n'étant pas mesuré au niveau de chaque site dans la comptabilité analytique mais seulement au niveau global société.



Rapport Comptable

Document 4 - Tableau des Investissements et Amortissements

Compte	Famille	Date Acq.	Libellé 1	Montant d'acquisition	Durée amort. comptable	Date déb. amt cpt.	Mode amort. comptable	2007	2008	2009	2010	2011	TOTAL	VNC Fin de Contrat
2007														
21832000	Info	01/03/07	SEMEPA IMP HP 845C	10,52	1	01/03/07	Linéaire	10,52					10,52	
21542000	Autres Mat	01/03/07	SEMEPA RESAU TELEPH	249,26	2	01/03/07	Linéaire	101,97	121,63	19,66			243,26	
21542000	Autres Mat	01/03/07	SEMEPA 3 CHARIOTS ELVATEURS KALMAR	8 000,00	3	01/03/07	Linéaire	2 235,62	2 666,67	2 666,67	431,04		8 000,00	
21542000	Autres Mat	01/03/07	SEMEPA TERMINAL CB	51,60	1	01/03/07	Linéaire	43,26	8,34				51,60	
21542000	Autres Mat	01/03/07	SEMEPA APP PHOTO	17,06	1	01/03/07	Linéaire	14,30	2,76				17,06	
21542000	Autres Mat	01/03/07	SEMEPA ZMONTUREURS VIDEO SYT VIGIPAK	252,65	1	01/03/07	Linéaire	211,31	40,84				252,65	
21821000	véhicule	01/03/07	SEMEPA NISSAN 1791Y013	13 000,00	3	01/03/07	Linéaire	3 632,88	4 333,33	4 333,33	700,46		13 000,00	
21821000	véhicule	01/03/07	SEMEPA NISSAN 1794Y013	13 000,00	3	01/03/07	Linéaire	3 632,88	4 333,33	4 333,33	700,46		13 000,00	
21821000	véhicule	01/03/07	SEMEPA NISSAN 6232VE13	12 500,00	3	01/03/07	Linéaire	3 493,15	4 166,67	4 166,67	673,51		12 500,00	
21831000	Bureau	01/03/07	SEMEPA COPIEUR MINOLTA D1152	117,82	1	01/03/07	Linéaire	98,78	19,04				117,82	
21832000	Info	01/03/07	SEMEPA COPIEUR MINOLTA D1152	53,38	1	01/03/07	Linéaire	44,75	8,63				53,38	
21832000	Info	01/03/07	AB INFORMATIQUE MAT FOUR AIX	6 530,11	5	01/03/07	Linéaire	1 094,91	1 306,02	1 306,02	1 306,02		6 318,99	211,12
21832000	Info	01/03/07	SEMEPA ZELERON 700	139,97	1	01/03/07	Linéaire	117,34	22,63				139,97	
21832000	Info	01/03/07	SEMEPA 2HP LASER	69,11	1	01/03/07	Linéaire	57,94	11,17				69,11	
21832000	Info	01/03/07	SEMEPA ONDULEUR	34,56	1	01/03/07	Linéaire	28,97	5,59				34,56	
21832000	Info	01/03/07	SEMEPA DAZTSC III 12724	136,25	1	01/03/07	Linéaire	114,23	22,02				136,25	
21832000	Info	01/03/07	SEMEPA COMPAQ DESKPRO 2000	89,04	1	01/03/07	Linéaire	74,65	14,39				89,04	
21832000	Info	01/03/07	SEMEPA DELL OPTIPLX 170L	33,61	1	01/03/07	Linéaire	28,18	5,43				33,61	
21832000	Info	01/03/07	SEMEPA CELERON 700	69,98	1	01/03/07	Linéaire	58,67	11,31				69,98	
21841000	Mobilier	01/03/07	SEMEPA OPTIPLX DELL P4	40,72	1	01/03/07	Linéaire	34,14	6,58				40,72	
21841000	Mobilier	01/03/07	SEMEPA BUREAUX	198,64	1	01/03/07	Linéaire	166,43	32,09				198,64	
21841000	Mobilier	01/03/07	SEMEPA BUREAUX	34,78	1	01/03/07	Linéaire	29,16	5,62				34,78	
22521455	Extincteurs	01/03/07	SEMEPA EXTINGUEURS	520,60	10	01/03/07	Linéaire	43,64	52,06	52,06	52,06		251,88	268,72
22521455	Extincteurs	01/03/07	SEMEPA BAC A SABLE INCENDI	178,44	10	01/03/07	Linéaire	14,96	17,84	17,84	17,84		86,32	92,12
22521455	Maconnerie	01/03/07	SEMEPA MUR CLUTURE AMGT EXTERIEUR	1 829,85	15	01/03/07	Linéaire	102,27	121,99	121,99	121,99		590,23	1 239,62
22521455	Serrurerien	01/03/07	SEMEPA PORTAIL AUTOMATIQUE	3 835,01	15	01/03/07	Linéaire	197,57	235,67	235,67	235,67		1 140,25	2 394,76
22521455	Serrurerien	01/03/07	SEMEPA CLUTURE TERRAIN	8 791,88	15	01/03/07	Linéaire	491,38	586,13	586,13	586,13		2 835,90	5 955,98
22521455	VRD	01/03/07	SEMEPA VRD TRANCHEE ECLAIRAGE	6 600,00	25	01/03/07	Linéaire	221,33	264,00	264,00	264,00		1 277,33	5 322,67
22521455	Electricité	01/03/07	SEMEPA ALIMENTATION TGBT	800,00	15	01/03/07	Linéaire	44,71	53,33	53,33	53,33		258,03	541,97
22521455	Macronerie	01/03/07	SEMEPA REHABILITATION AIRE	8 930,59	15	01/03/07	Linéaire	499,13	595,37	595,37	595,37		2 880,61	6 049,98
22521455	Electricité	01/03/07	SEMEPA RACC ELECTR ALGECO	1 137,05	15	01/03/07	Linéaire	63,55	75,80	75,80	75,80		366,75	770,30
22521455	Local	01/03/07	SEMEPA TRX AMENGT ALGECO	1 497,71	5	01/03/07	Linéaire	251,12	299,54	299,54	299,54		1 499,28	48,45
22521455	Local	01/03/07	SEMEPA MODULE ALGECO	8 512,46	5	01/03/07	Linéaire	1 427,29	1 702,49	1 702,49	1 702,49		8 237,25	275,21
22521455	Electricité	01/03/07	SEMEPA DISJONCTEUR	847,50	15	01/03/07	Linéaire	19,42	23,17	23,17	23,17		112,10	235,40
20502000	logis	01/03/07	LOGOL LOGICIEL FOUR AIX EN PROVENCE	80,20	1	01/03/07	Linéaire	67,24					80,20	
21542000	Autres Mat	05/07/07	SEMEPA CHARIOTS GOIA	12 000,00	1	01/03/07	Linéaire	8 054,79	3 945,21				12 000,00	
21821000	véhicule	05/07/07	SEMEPA CHARIOTS GOIA	310,00	1	05/07/07	Linéaire	251,51	258,49				510,00	
21542000	vidéo	05/07/07	SEMEPA NISSAN 6350ZE13	15 200,00	3	05/07/07	Linéaire	2 498,63	5 066,67	5 066,67	2 568,03		15 200,00	
21542000	vidéo	25/07/07	AVANTAGES Mat de Vidéo	2 410,00	7	25/07/07	Linéaire	150,92	344,29	344,29	344,29		1 528,08	881,92
20502000	logis	30/05/08	LOGOL Module gestion Tour Police M	2 000,00	1	30/05/08	Linéaire		1 013,70	986,30			2 000,00	
21542000	Autres Mat	19/05/08	PROLUX PORTE MOTO	561,00	5	19/05/08	Linéaire	69,78	112,20	112,20	112,20		406,38	154,62
21832000	Info	27/06/08	ABI INFO SERVEUR 2003 PACK 3 USERS	1 375,00	5	27/06/08	Linéaire	141,64	275,00	275,00	275,00		946,64	408,36
21841000	Mobilier	30/07/08	MEDIA MOBILE FOURR AIX	1 224,00	10	30/07/08	Linéaire	53,38	122,40	122,40	122,40		419,64	804,82
22521455	panneauux	22/11/07	MEDIA MOBILE FOURR AIX	350,00	5	01/01/08	Linéaire	70,00	70,00	70,00	70,00		280,00	70,00
22521455	panneauux	22/11/07	MEDIA MOBILE FOURR AIX	448,00	5	01/01/08	Linéaire	89,60	89,60	89,60	89,60		358,40	89,60
22521455	Local	31/07/08	ALEGECO AIX EN PROVENCE	2 611,00	10	31/07/08	Linéaire	264,16	626,10	626,10	626,10		2 142,46	4 118,54
22521455	Autres Mat	02/05/08	PROGECO Contrats	2 315,00	10	02/05/08	Linéaire	231,50	231,50	231,50	231,50		1 543,76	771,24
22521455	Local	23/10/08	CFC CLIMATISATION	1 900,00	10	23/10/08	Linéaire	24,63	130,00	130,00	130,00		414,93	885,07
20502000	logis	03/03/09	REMORQUE DU MIDI Remorque Porte Qua	1 138,80	5	03/03/09	Dégressif		189,70	227,76	227,76		645,27	493,58
21821000	véhicule	01/01/09	SEG MASCOIT N°565ZAFAD00040352	8 326,86	3	01/01/09	Linéaire		2 775,62	2 775,62	2 775,62		8 326,86	
21832000	Info	28/02/09	ABI 2 PC P5000 Impr HP écran	1 996,82	5	28/02/09	Dégressif		399,36	399,36	399,36		1 134,63	862,19
22521455	Electricité	01/01/09	MIC Cabalet Informatic	2 216,78	20	01/01/09	Linéaire		110,84	110,84	110,84		332,52	1 884,26
			TOTAL	157 017,51				29 724,02	32 601,63	32 319,19	15 921,55	10 848,08	121 414,51	35 603,00

AMORTISSEMENT COMPLEMENTAIRE (dit de caducité) pour amortir sur la durée du contrat

TOTAL AMORTISSEMENT 34 958,98 36 913,62 39 258,96 22 861,35 17 787,85 153 180,77 3 856,74

31 766,26 6 939,77 6 939,77 6 939,77 6 939,77 31 766,26 -31 766,26





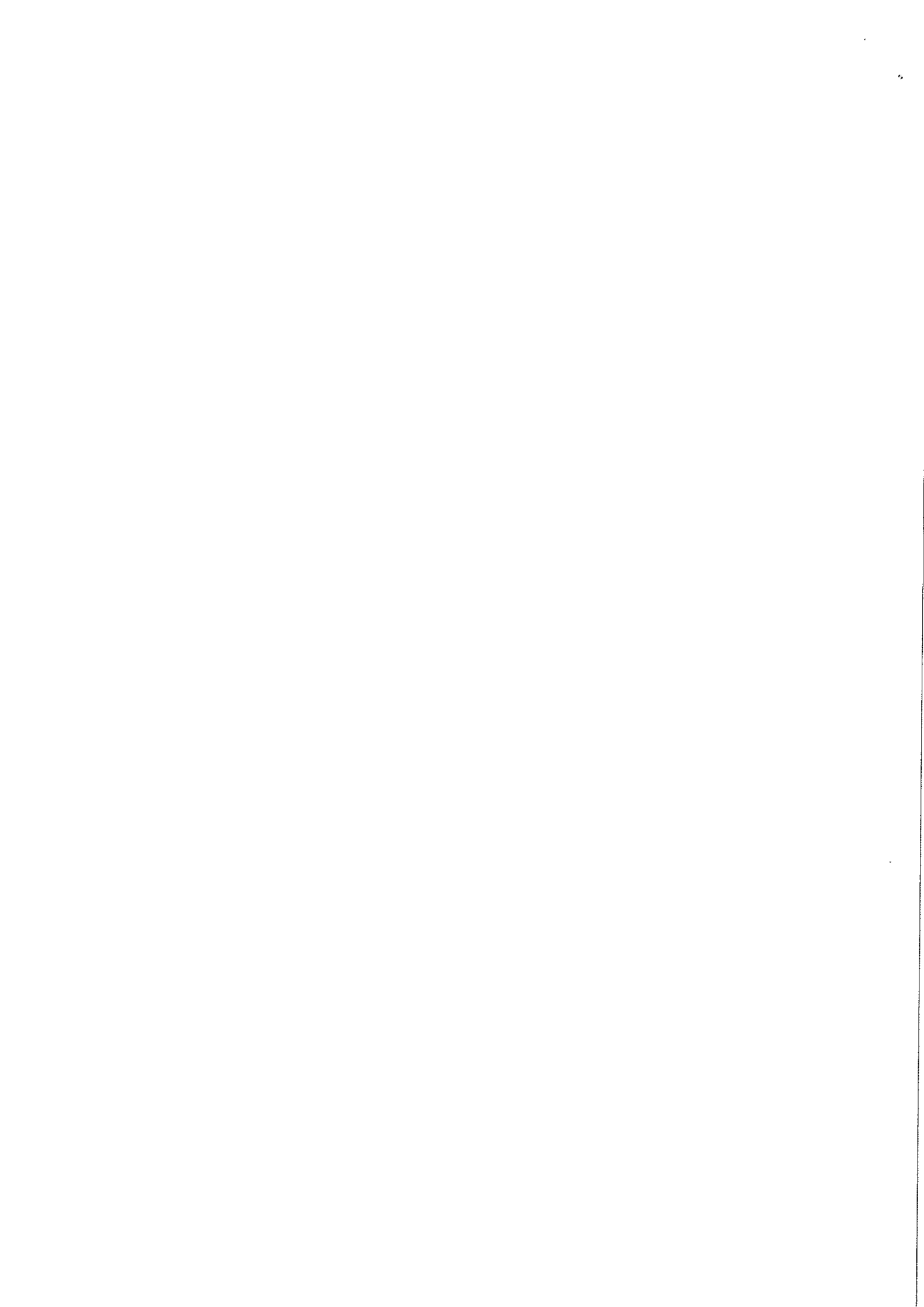
FOURRIERE D'AIX EN PROVENCE

Rapport annuel 2009

Document 5 - Répartition du chiffre d'affaires comptable par nature de produit

Compte	200900	200901	200902	200903	200904	200905	200906	200907	200908	200909	200910	200911	200912	TOTAL
Enlèvements	-4 648	33 483	39 706	48 695	34 733	38 137	42 039	32 132	30 946	47 624	55 543	51 640	34 527	484 557
Opération préalable	75	153	216	369	153	267	292	331	216	445	369	369	242	3 494
SIT Enlèvements	-4 573	33 636	39 922	49 064	34 885	38 404	42 331	32 462	31 162	48 069	55 911	52 009	34 769	488 051
Gardiennage	-483	3 027	3 218	4 637	3 543	2 806	2 945	4 406	3 270	3 681	3 863	3 805	3 157	41 875
Expertises	-309	587	689	740	867	408	408	638	485	536	306	561	574	6 487
Facturation ville	873	1 557	3 172	2 336	3 644	1 678	3 969	2 206	4 020	4 186	937	3 135	1 448	33 161
Ferrailles	410	1 080	2 261	1 790	2 152	1 580	2 731	2 070	2 962	3 513	1 284	3 993	1 260	27 086
Judiciaires					349									349
Domaines	3 926							940				758		5 624
Facturation TP	-332	170		170	166	170	341	170	170	613	76			1 716
TOTAL	-488	40 056	49 261	58 736	45 606	45 047	52 725	42 892	42 068	60 598	62 377	64 261	41 208	604 348
Variation de Stock														
Impayés	-80		-77				-80	-80		-161	-80	80		-478
TOTAL CA	-569	40 056	49 185	58 736	45 606	45 047	52 645	42 812	42 068	60 437	62 297	64 341	43 426	606 088

La période 200900 représente le delta entre CA provisionné et CA définitif sur exercice 2008



MAZARS

EFFIA STATIONNEMENT ET MOBILITE

Attestation du Commissaire aux comptes

EFFIA STATIONNEMENT ET MOBILITE

Siège social : 20 Boulevard Poniatowski – 75012 PARIS

Société en Nom Collectif au capital de 160 000 euros

N° Siren : 435 272 596

Attestation du Commissaire aux comptes



Attestation du commissaire aux comptes

A l'attention de Monsieur le Gérant,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société EFFIA STATIONNEMENT ET MOBILITE et à votre demande, nous avons vérifié le compte de résultat analytique de l'exercice 2009 de la Fourrière d'Aix En Provence, établi par vos soins dans le cadre de la délégation de service public et joint à la présente attestation.

Notre intervention ne constitue ni un audit, ni un examen limité des informations concernées. Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires conformément aux normes applicables en France. Nous avons procédé aux vérifications suivantes :

- rapprochement du compte de résultat analytique de la Fourrière d'Aix En Provence avec le grand livre analytique,
- rapprochement des codes de gestion avec les comptes de la compatibilité générale,
- revue analytique et justification des principales variations entre l'exercice 2009 et l'exercice 2008,
- vérification de l'application des règles de recettes et dépenses telles qu'indiquées en annexe au compte de résultat analytique de la Fourrière d'Aix En Provence.

Sur la base des travaux effectués, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance avec la comptabilité et les autres documents internes des recettes et dépenses présentées sur le compte de résultat analytique de l'exercice 2009 de la Fourrière d'Aix En Provence.



**EFFIA
STATIONNEMENT ET
MOBILITE**

Cette attestation est exclusivement réservée à votre information et à celle de la Mairie d'Aix En Provence, dans le cadre du contrat de concession. Elle ne doit pas être affectée à un quelconque autre usage sans notre autorisation préalable.

Fait à Courbevoie, le 21 avril 2010

Le commissaire aux comptes

MAZARS



LIONEL GOTLIB

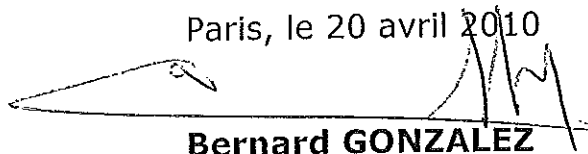


Le Représentant du Gérant

Attestation

Je, soussigné, Bernard GONZALEZ, Représentant du Gérant de la SNC EFFIA Stationnement, atteste que le compte de résultat de l'année 2009, de la Fourrière Automobile située 840 avenue du Club Hippique – 13090 Aix-en-Provence, a été établi dans le cadre de la convention de délégation de service public et s'adresse à la mairie d'Aix-en-Provence.

Paris, le 20 avril 2010



Bernard GONZALEZ





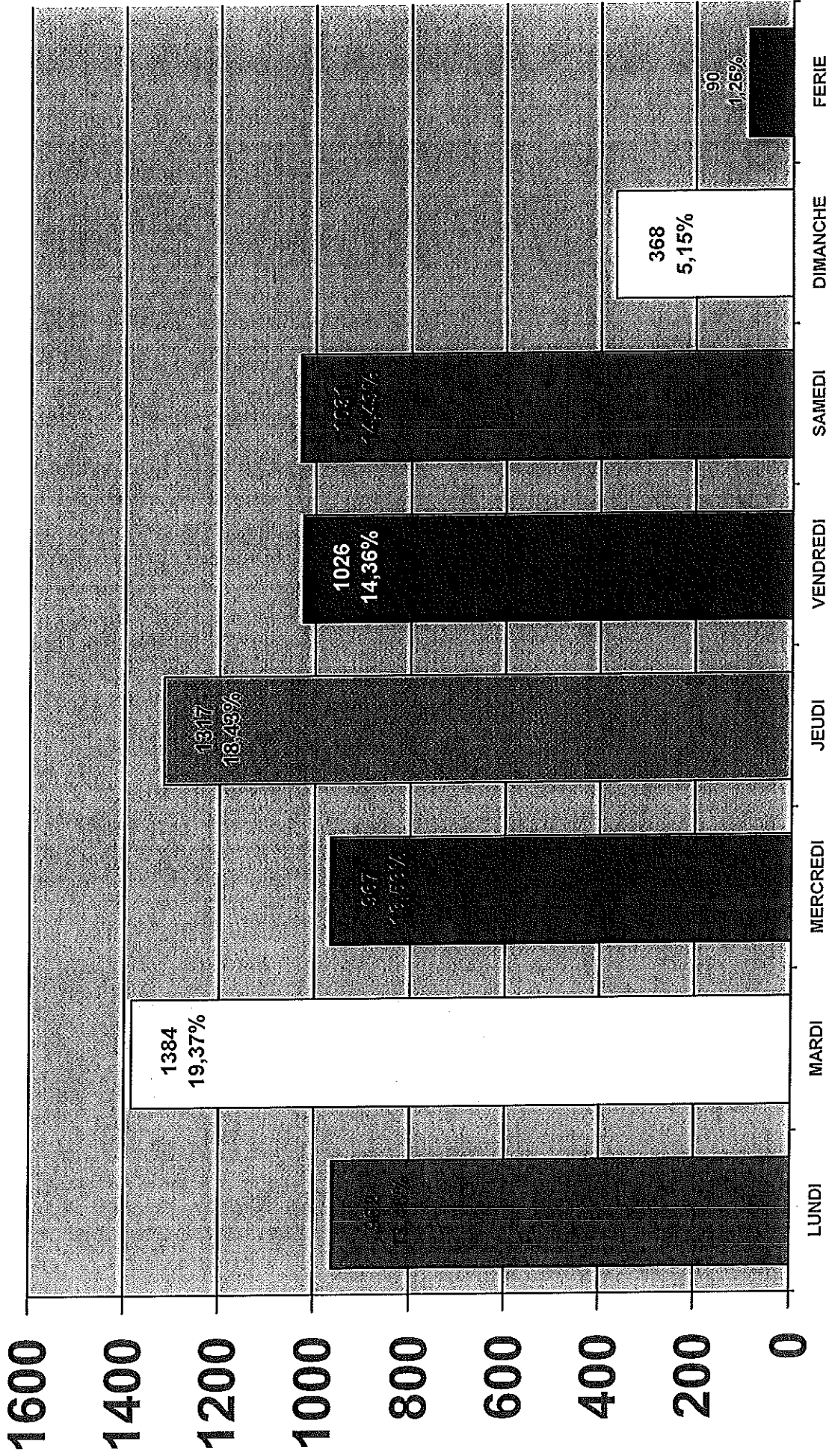
ANNEXES

- Répartition journalière des enlèvements
- Enlèvements par tranche horaire
- Enlèvements par autorités
- Enlèvements par nature d'infractions
- Véhicules mis en destruction.



ENLEVEMENTS PAR JOUR DE LA SEMAINE EN NOMBRE DE VEHICULES

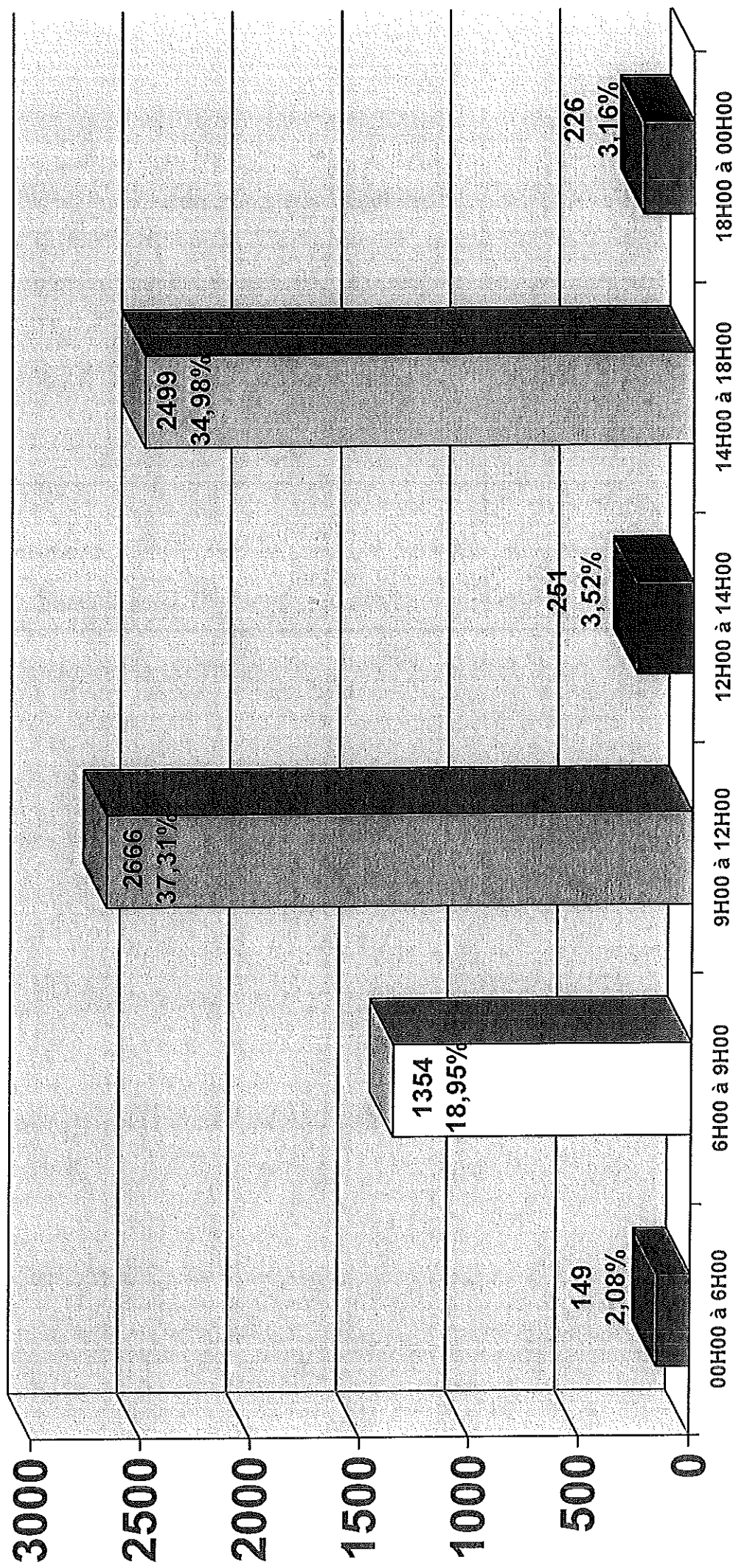
ANNEE 2009

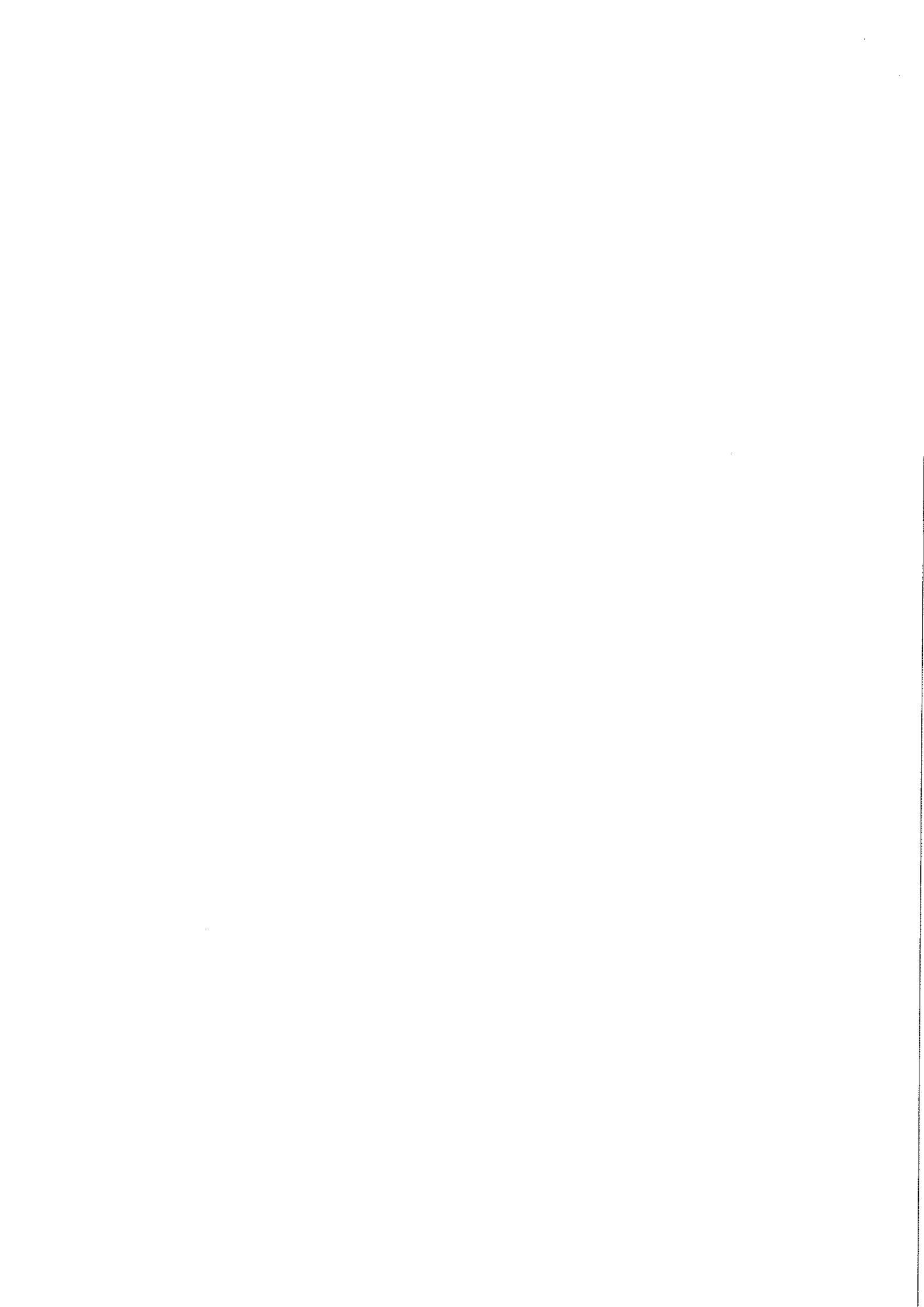




ENLEVEMENTS PAR TRANCHE HORAIRE EN NOMBRE DE VEHICULES

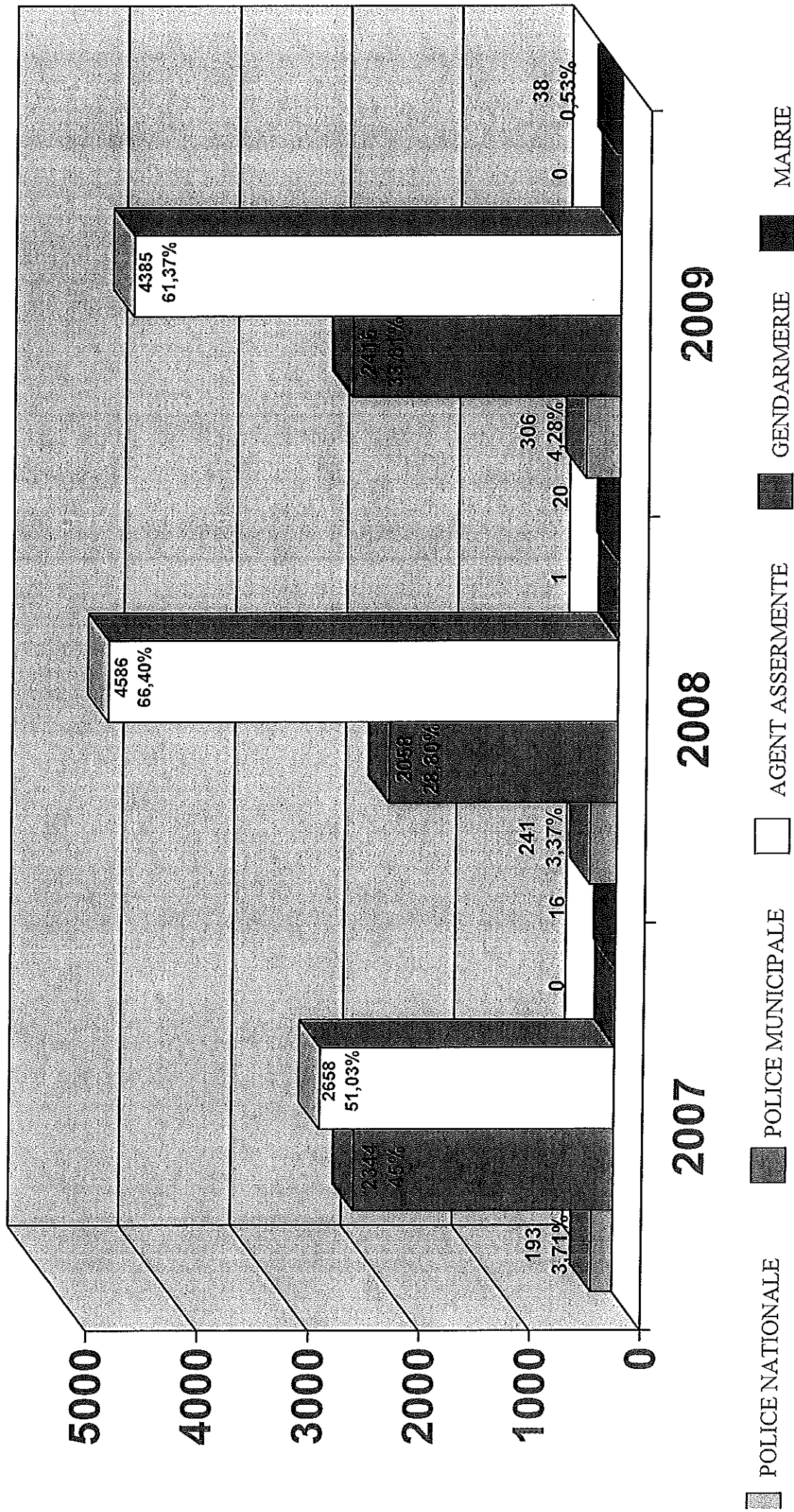
ANNEE 2009





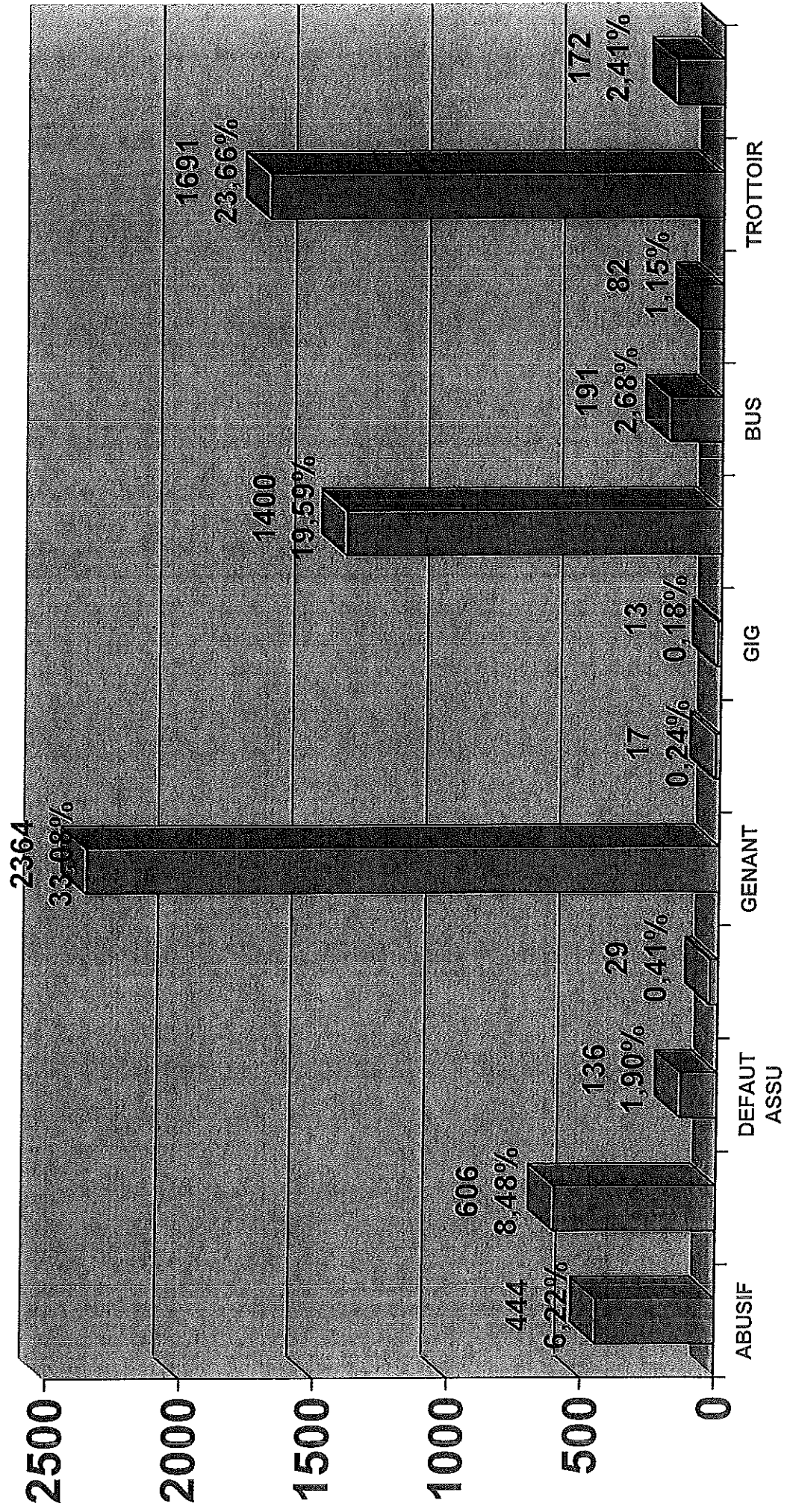
ENLEVEMENTS PAR AUTORITE EN NOMBRE DE VEHICULES

2007 – 2008 – 2009



NUMBRE DE VEHICULES PAR NATURE D'INFRACTIONS

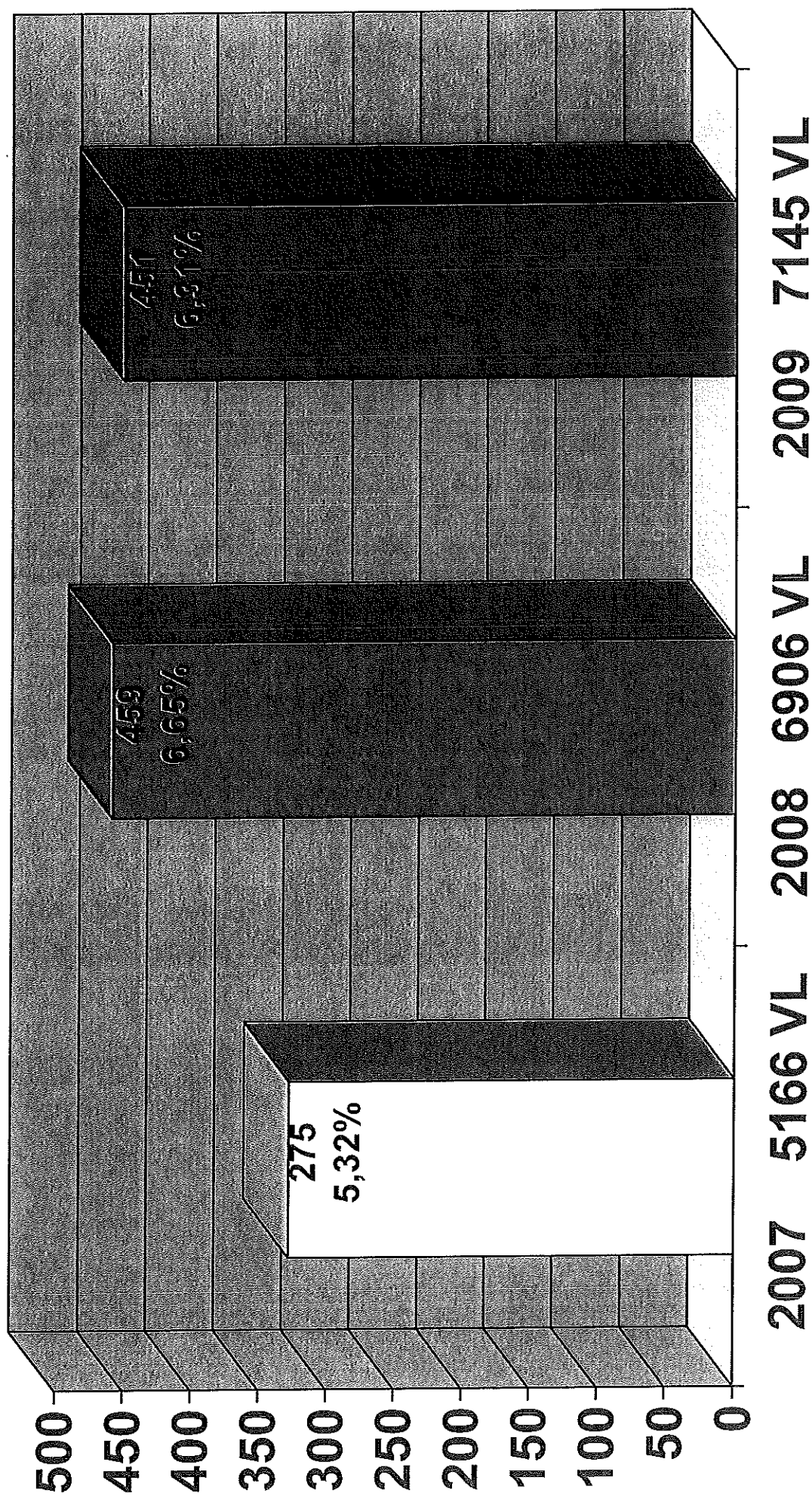
ANNEE 2009





COMUNE DE VEHICULOS EN DESFRUCCION

ANNEE 2007 - 2008 - 2009



2007 - SEMEPA 570 + EFFIA 4596

